

Compte rendu du conseil municipal du 06/04/2017,

Présents : Francis Laguerre, Daniel Alard, Gilbert Dupuy, Fabienne Barro, Pierrette Lero, Julie Porte Trauque, Rémi Piquemal, Xavier de Ferluc, ,

Excusés : Patricia Laurent (procuration à Pierrette Léro) et Pascal Philip

Absent : Janine Pascal

Secrétaire de séance : Xavier de Ferluc

Il est proposé de rajouter une délibération concernant les emprunts faits par le SDE09 pour le financement de l'extension du réseau d'éclairage public.

Ordre du jour :

1) compte administratif CCAS 2016

adopté à l'unanimité

2) compte de gestion CCAS 2016

adopté à l'unanimité

3) reprise des résultats et de la trésorerie du CCAS

adopté à l'unanimité

4) commission communale d'aide sociale

adopté à l'unanimité avec la même composition que l'ancien CCAS

5) compte administratif commune 2016

adopté à l'unanimité

6) compte de gestion commune 2016

adopté à l'unanimité

7) affectation du résultat

adopté à l'unanimité

8) vote des taux communaux

Pour une augmentation de 2%: 1

Contre une augmentation de 2%: 6

Abstention : 2

9) budget primitif 2017

Des modifications sont proposées :

En dépense :

compte 6251 : 650 € en plus

compte 6557 : enlever 1100 € (FUH)

En recette :

compte 7451 : + 6242 €

compte 748311 : + 3010 €

Compte tenu de ces modifications, le budget est adopté à l'unanimité

10) indemnité du maire et des adjoints

Les textes régissant les indemnités des élus ayant changé, le conseil doit se prononcer sur une délibération pour mettre en conformité les décisions antérieures sans que cela change le montant préalablement décidé.

Adopté à l'unanimité

11) annexe règlement cimetière : colombarium

Le colombarium est fini. Il est proposé de rajouter au règlement du cimetière que la concession d'une case du colombarium coûtera 500 € pour une période de 50 ans.

adopté à l'unanimité

12) réglementation chalets communaux

Le chalet était géré par le LEC. La convention avec le LEC est finie du fait du transfert de compétence à la communauté d'agglomération. La question de la gestion du chalet reste posée.

Dans l'attente d'une rencontre avec le FAJIP, la gestion du chalet reste en suspens

13) Emprunt SDE 09

Le conseil valide à l'unanimité l'emprunt réalisé par le SDE09 pour la réalisation de l'extension du réseau d'éclairage public et son inscription au compte de passif.

14) questions diverses